



Mémoire de la Ville de Terrebonne

présenté au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

dans le cadre des audiences  
sur le parachèvement de l'autoroute 25

**Juin 2005**

<b>Table des matières</b>	<b>2</b>
<b>La Ville de Terrebonne</b>	<b>3</b>
<b>Avant-propos</b>	<b>4</b>
<b>1. Pour un développement accéléré et harmonieux</b>	<b>5</b>
<b>2. Pour une plus grande qualité de vie</b>	<b>6</b>

## **LA VILLE DE TERREBONNE**

La Ville de Terrebonne est née en juin 2001 de la fusion des municipalités de Terrebonne, Lachenaie et La Plaine. Ce regroupement volontaire a été reconduit en juin 2004 par la Loi 9 du gouvernement du Québec, les citoyens ne s'étant pas opposés au projet de regroupement.

Avec ses 85 000 habitants, selon le dernier décret du gouvernement, Terrebonne est la quatrième ville en importance dans la Communauté métropolitaine de Montréal, et la dixième au Québec.

Située dans la région administrative de Lanaudière, dont elle constitue la porte d'entrée au sud, la Ville de Terrebonne est le centre principal d'activité économique de la région, avec un développement résidentiel, commercial et industriel qui se poursuit à un rythme accéléré. Terrebonne est donc devenue un important partenaire de la Communauté métropolitaine de Montréal, en contribuant de façon positive au développement du Grand Montréal.

Si la Ville de Terrebonne possède tous les outils nécessaires à son développement, elle assure une qualité de vie exceptionnelle à ses citoyens avec la présence d'un centre hospitalier ultra-moderne, un tout nouveau théâtre, une université, un site patrimonial et culturel de première importance, un cégep, une usine de filtration et d'épuration gérée en commun, un centre commercial, une société de transport, deux commissions scolaires, de très nombreux parcs et espaces verts et quatre bibliothèques publiques.

230 groupes ou organismes socio-communautaires sont à l'œuvre sur son territoire, assurant, de concert avec la ville, le maintien d'un sens de l'appartenance hors du commun.

Signe de son excellence, la Ville de Terrebonne s'est vue attribuer, en juin 2004, la titre de Ville de l'année Bronze au Gala des Mercuriades de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Elle a également mérité des prix pour des campagnes publiques, notamment en matière de prévention et de sécurité routière.

## AVANT-PROPOS

Il y a maintenant 35 ans que les citoyennes et les citoyens de la Ville de Terrebonne attendent le parachèvement de l'autoroute 25.

Conçu dans la perspective d'un véritable développement régional, le parachèvement de l'autoroute 25 a maintenant besoin de devenir réalité. La réalité socio-démographique fait en sorte que la région a besoin des infrastructures nécessaires pour assurer son développement et sa compétitivité au niveau régional. C'est un projet **économiquement souhaitable** pour tous.

Le projet de parachèvement de l'autoroute 25 est donc aussi **socialement équitable**, en ce sens qu'il donne à la Ville de Terrebonne des chances égales de se développer par rapport aux autres régions du Grand Montréal. Le projet est aussi **écologiquement viable**, puisque les impacts sur l'environnement sont minimes.

En bref, donc, la Ville de Terrebonne soumet que ce projet respecte tous les principes du **développement durable**, et doit donc recevoir dans les meilleurs délais le feu vert du gouvernement du Québec.

## **POUR UN DÉVELOPPEMENT ACCÉLÉRÉ ET HARMONIEUX**

### **La compétitivité du Grand Montréal**

Le schéma métropolitain d'aménagement est on ne peut plus clair sur la nécessité de doter la région d'une nouvelle infrastructure de transport adéquate.

Lors de sa séance régulière du 17 février 2005, la CMM pose plusieurs constats relativement au réseau routier. Afin de doter le Grand Montréal d'une vision compétitive, la CMM souligne entre autres que :

- « le centre de l'agglomération de même que les centres multifonctionnels et les noyaux d'emplois sont actuellement desservis par un réseau de transport collectif et des axes routiers à la fois discontinus et incomplets » ;
- « on note, toutefois, pour l'ensemble du réseau autoroutier stratégique une saturation à l'heure de pointe. Cette situation découle principalement de l'utilisation massive de l'automobile pour les déplacements personnels et par la perte de fonctionnalité de certains axes. Cette perte de fonctionnalité résulte de la discontinuité de certaines parties du réseau stratégique (a-25, A-30, Notre-Dame) » ;
- « ...compléter le réseau autoroutier stratégique au pourtour du centre de l'agglomération formant ainsi une rocade permettant d'accroître la mobilité des déplacements et d'assurer de meilleurs liens avec les marchés extérieurs , de même qu'avec les agglomérations périphériques au territoire de la CMM ».

Il est donc clair, selon la CMM, que le parachèvement de l'autoroute 25 est non seulement souhaitable mais nécessaire pour maintenir la compétitivité du Grand Montréal face aux autres grandes agglomérations nord-américaines.

### **La compétitivité de Terrebonne**

Selon les documents officiels rendus publics par le ministère des Transports du Québec, le parachèvement de l'autoroute 25 permettrait de réduire de 38 millions le nombre de kilomètres parcourus. Parmi les effets directs enregistrés, il y aura un transport plus rapide des marchandises, un élément crucial dans l'économie très compétitive d'aujourd'hui. Il nous apparaît crucial de favoriser la fabrication « just in time » qui permet, lorsque les biens sont livrés à temps malgré la congestion croissante du réseau actuel, d'abaisser les coûts de la production et de maintenir des centaines de milliers d'emplois et ce, aux quatre coins de la région métropolitaine;

Le projet favorisera également la venue de nouvelles entreprises sur le territoire. Un bon nombre d'entreprises hésitent avant de s'installer dans le secteur est de la région métropolitaine en sachant qu'aucune alternative n'existe à l'autoroute 40 . Le projet favorisera aussi un accès à un plus grand marché de l'emploi (citoyens de Terrebonne désirant travailler dans l'est de Montréal, et vice-versa).

## **POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE**

En offrant de plus grandes choix aux citoyens quant au transport, qu'il soit individuel ou collectif, le parachèvement de l'autoroute 25 permet une plus grande mobilité des personnes, ce qui favorisera l'emploi et contribuera à lutter contre la pauvreté. L'enclavement consécutif au manque de transport réduit en effet les possibilités d'emploi et d'éducation pour la population.

Il faut également voir les avantages du projet pour la famille de Terrebonne. Dans le sondage effectué récemment par la firme Baromètre, et dont les résultats indiquent un niveau d'appui au projet de 84 % dans l'ensemble de la Couronne Nord et l'Est de Montréal, les répondants ont spontanément identifié la conciliation travail-famille comme premier facteur d'appui au projet.

En effet, à l'affirmation « Si les déplacements sont rendus plus faciles aller-retour du travail cela va faciliter la conciliation travail-famille », **89 % des gens interrogés ont répondu oui, soit un pourcentage plus élevé que toutes les autres affirmations en faveur du projet.** Ce pourcentage est le plus élevé parmi toutes les affirmations formulées en faveur ou contre le projet dans le sondage. De plus, la conciliation travail-famille va être grandement améliorée avec le parachèvement de l'autoroute et du Pont de la 25, puisque le temps actuellement perdu à attendre sur les routes (plus de 10 millions d'heures perdues selon le ministère des Transports du Québec) pourra être alloué à d'autres activités, contribuant ainsi à resserrer le noyau familial.

De plus, le parachèvement de l'autoroute 25 permettra de poursuivre l'investissement dans les infrastructures de loisirs et de tourisme ainsi que les équipements communautaires.